



MAIRIE DE MAREIL-LE-GUYON

[www.mareil-le-guyon.fr](http://www.mareil-le-guyon.fr)



# FLASH INFO : RD191

## Secteur PAVÉS

**Le département des Yvelines engage les travaux sur les zones fortement dégradées à compter du mardi 9 mai 2017.**

*Ils devraient se terminer fin juin / début juillet selon les conditions météorologiques.*

### DÉVIATION ET BARRAGES

- Route barrée à tout trafic de transit dans les traversées de Mareil-le-Guyon et Les Mesnuls.
- Déviation dans les deux sens de circulation par les communes de Méré, Montfort l'Amaury, Saint-Léger-en-Yvelines et les Bréviaires.
- Barrages partiels : en début de déviation, venant de RD912 ou de RN10 / RD191 à hauteur des Bréviaires.
- Barrage complet : plots de ciments, en entrée de chaque secteur de travaux.

### DÉROULEMENT DES TRAVAUX

À Mareil-le-Guyon, les travaux se dérouleront en deux phases. Il est prévu 1 à 2 semaines d'intervention et 3 semaines de séchage par phase :

- phase 1 : zone nord (vers RD192), du square de la Liberté jusqu'à moitié de la place du Château ;
- phase 2 : zone sud (vers Cheval Mort), moitié de la place du Château jusqu'au monument aux morts.

Aux Mesnuls, il est envisagé une seule phase. L'intervention s'effectuera simultanément avec celle sur Mareil-le-Guyon.

### CONSÉQUENCES DES TRAVAUX

#### ➤ TRANSPORTS SCOLAIRES

Hourtoule et Transdev : l'arrêt « grande rue » sera temporairement délocalisé rue de la Mairie.

**Afin de faciliter la circulation des cars, il sera interdit de stationner – même quelques instants – rue de la mairie et rue de l'hirondelle (partie comprise entre rue de la mairie et rue du bout de l'eau).**

Ces transporteurs diffusent l'information directement auprès des établissements scolaires et par voie de tractage.

Cars de Versailles : ce circuit spécifique vers Rambouillet ne sera pas assuré durant toute la période de travaux. Les familles assurent pose et dépose des enfants directement à l'arrêt « Bazoches/église ».

#### ➤ COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET VERTS

Ramassage aux jours habituels. Les horaires de passage pouvant être modifiés en fonction des aléas de déviation, veillez à sortir les bacs ou sacs la veille au soir. **Les bacs et sacs sont à regrouper par les riverains en tête des zones de travaux.**

#### ➤ ACCÈS AUX RIVERAINS

Les riverains du secteur en travaux ne pourront accéder à leur domicile en véhicule. Les stationnements devront s'effectuer sur le domaine public.

Retrouvez toutes les informations sur notre site : [www.mareil-le-guyon.fr](http://www.mareil-le-guyon.fr)

L'équipe municipale